



L'information fournie dans ce formulaire nous servira à déterminer la contribution de la personne conjointe. Le calcul de la contribution de la personne conjointe est nécessaire au calcul de l'aide financière aux études. Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes la personne conjointe de la personne aux études qui fait une demande d'aide financière pour l'année 2024-2025 (voir le guide « [Demande d'aide financière – Demande de prêts et bourses](#) », pages 24 et 25.)

Pour remplir ce formulaire, vous devez l'enregistrer sur votre ordinateur. Une fois rempli, vous devez l'imprimer, le signer et le transmettre par la poste.

Réservé à l'Aide financière aux études

☐ gr1

☐ ss2

Section 1 – Identité de la personne conjointe (voir le guide, page 24)

Nom

Code permanent attribué par le Ministère
(si existant)

Prénom

Date de naissance

Numéro d'assurance sociale

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin

Langue de correspondance ☐ Français ☐ Anglais

Adresse de résidence

Numéro

Rue

Direction
(Nord, Sud, Est, Ouest)

Appartement

Municipalité

Municipalité (suite)

Province

Code postal

Numéro de téléphone (résidence)
Ind. rég.

Pays

Autre numéro de téléphone
Ind. rég.

Poste

Adresse électronique

Si vous inscrivez votre adresse électronique, nous communiquerons avec vous par courriel.

Section 2 – Identité de la personne aux études (voir le guide, page 25)

Nom

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

Indiquez la date du début de votre union avec la personne aux études qui fait une demande d'aide financière.

Section 3 – Revenus (voir le guide, page 25)

Revenu total déclaré à Revenu Québec

Revenu total inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus du Québec pour l'année d'imposition 2023. Si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjointe ou votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu.

Si vous n'avez aucun revenu, inscrivez « 0 » (zéro).

.....,00\$

Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et non déclaré à Revenu Québec

Revenu brut total inscrit dans une déclaration de revenus produite dans une autre province ou un autre pays. Inscrivez le montant en devises canadiennes. Vous devez fournir une pièce justificative. Pour plus de détails, voir le guide, page 25.

.....,00\$

Section 4 – Signature de la personne conjointe (voir le guide, page 25)

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Date

Signature

X

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

A M J

En vertu du paragraphe o) de l'article 69.1 de la *Loi sur l'administration fiscale*, le ministère l'Enseignement supérieur comparera les revenus déclarés dans la section 3 avec ceux que vous avez déclarés à Revenu Québec.

Envoi du formulaire

1. Assurez-vous d'avoir rempli les champs nécessaires;
2. Enregistrez le formulaire, puis imprimez toute ses pages;
3. Signez la section 4 à la main;
4. Rassemblez tous les documents requis, s'il y a lieu, dans une seule enveloppe;
5. Faites parvenir votre envoi à l'adresse suivante :
Ministère de l'Enseignement supérieur
Aide financière aux études
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5